ARF/FDS Rapport annuel 2020/21

Verband Filmregie und Drehbuch Schweiz
Association suisse des réalisateurs·trices et scénaristes
Associazione svizzera regia e sceneggiatura
Associaziun svizra reschia e scenari da film

Barbara Miller
Éditorial 3

Roland Hurschler
Rétrospective 4

Ursula Kubiceck
Consultation juridique 10

Irene Loebell: Entretien avec Sandra Künzi
Carte blanche 11

Lisa Blatter
Gender Diversity 13

IG Antenne romande, IG GRSI, IG CIR
Groupes d'intérêt 16

Carmen Stadler
Rapport FERA 18

Ursula Kubiceck
Évolution des membres 19

Portrait ARF/FDS 22

Cover: *Première Neige* de Germinal Roaux

En haut: *Et si le soleil ne revenait pas?* de Séverine Cornamusaz
En bas: *VIRULA* de Frédéric Gonseth & Catherine Azad

Éditorial

À l'heure actuelle, peut-on rédiger un éditorial en évitant le sujet du coronavirus? Hélas non, car la pandémie gouverne notre existence et notre travail. La branche de la culture est l'un des trois secteurs économiques qui sont les plus impactés dans toute l'Europe. C'est pourquoi l'ARF/FDS, au cours de l'an dernier, a fait tout son possible pour que nos membres ne se perdent pas dans la jungle des démarches administratives et pour atténuer les conséquences de la pandémie. Mais quel impact à long terme la paralysie presque totale de la culture aura-t-elle sur nous tous·tes? Nous l'ignorons pour l'instant.

Ce que nous savons, en revanche, c'est que les services de streaming en ligne, et avant tout les grandes plates-formes de streaming américaines, font partie des grands gagnants de la crise, au détriment du cinéma suisse, des réalisateurs·trices, des scénaristes, producteurs·trices, distributeurs·trices et exploitants·es de salles. Grâce à l'offre de films en ligne e-cinema et aux éditions des festivals en ligne, mais aussi grâce à la baisse des seuils de Succès Cinéma par l'OFC, le dommage financier a pu être quelque peu amorti. Malgré cela, des centaines de millions de francs ont atterri en 2020 dans les caisses des géants du streaming à l'étranger. Et c'est notre travail de création, la voix de la Suisse à l'intérieur et hors de nos frontières, qui en fait les frais.

C'est pourquoi, il faut absolument faire en sorte qu'au moins 4 % de ces millions de gains soient investis en Suisse, dans la création cinématographique nationale: cette mesure est déjà considérée comme une évidence dans la plupart des pays européens; elle y consolide substantiellement la création filmique locale. Car investir dans la création cinématographique nationale, c'est donner de la valeur à sa propre identité, s'interroger sur les particularités nationales de façon critique et se doter ainsi d'une voix autonome, d'une voix forte, d'une voix qui compte dans l'univers cinématographique mondial.

Dans le paysage suisse de la production de films aussi, nous nous battons pour que la pièce maîtresse de chaque film, c'est-à-dire la vision créatrice et l'énorme travail des réalisateurs·trices et des scénaristes, reçoive également enfin la reconnaissance financière qu'elle mérite. La manifestation sur «Des salaires et honoraires équitables», qui se tiendra au festival du film de Locarno en 2021, servira à poser le prochain jalon dans ce sens.

Le renforcement et la réorganisation de l'Antenne Romande de l'ARF/FDS constitueront un pas de plus vers l'unité nationale des professionnels·les du cinéma issus·es des différentes régions linguistiques. Ils sont également d'une grande importance par rapport à la coopération avec la SSR, dont nous continuons de suivre de près et d'un œil critique les mesures d'économie forcées. Pour ce faire, l'ARF/FDS s'engage pour une préservation créative, respectueuse et stimulante du mandat culturel et, de ce fait, pour le renforcement de la création cinématographique indépendante.

Je vous remercie tous·tes cordialement pour votre engagement en faveur de la branche du cinéma, et je remercie en particulier le comité, la direction et le secrétariat pour leur travail infatigable au cours de cette année inhabituelle placée sous le signe du coronavirus. J'ai hâte de poursuivre avec vous notre travail associatif en 2021/2022 pour une année que j'espère innovante et fructueuse du point de vue de la création et de la politique cinématographique.

Relevons les défis ensemble!

Barbara Miller, présidente de l'ARF/FDS

Rétrospective de l'année associative 2020-2021

Nouveau membre du comité et «Le cinéma de l'avenir»

Lors de l'assemblée générale du 3 octobre 2020, *Luc Schaedler* et *Marin Raguž* ont quitté le comité. Barbara Miller et Christa Capaul ont rendu hommage (en leur absence) au travail que ces deux membres ont accompli pour l'association. Epaulé par Britta Rindelaub, Marin Raguž a notamment mis sur pied le groupe d'intérêt Antenne Romande. Membre du comité de longue date, Luc a, ces dernières années, marqué de son empreinte l'association, en particulier dans les domaines de la promotion du cinéma zurichois (Zürcher Filmförderung), de la distribution et du film documentaire. Mais Luc ne quitte pas complètement le comité, puisqu'il reste assesseur au conseil de fondation de Swiss Films. Marin, quant à lui, reste membre du comité de Cinésuisse et délégué de la FERA jusqu'en 2021.

Le comité peut compter dorénavant sur la collaboration de la scénariste et réalisatrice lausannoise *Géraldine Rod*. Dynamique et possédant un bon réseau dans sa région d'origine, Géraldine apporte son expérience dans la réalisation de projets de films en réalité virtuelle. La successeuse de Luc Schaedler sera présentée lors de l'AG 2021.

A l'occasion des retraites virtuelles du comité qui se sont déroulées en décembre 2020 et février 2021, les *responsabilités au sein du comité ont été réexaminées* et les grands axes de travail fixés pour les années à venir. La section «Le cinéma de l'avenir» a présenté un état des lieux des thèmes déterminants de ces prochaines années. En font partie, notamment, l'exploitation cinématographique et son déplacement ultra-rapide vers le streaming et la VoD et la signification de l'«indépendance» des auteurs·trices de films dans les nouvelles formes de travail et de production (writers' rooms, etc.).

Secrétariat et comité toujours présents

Notre nouvelle responsable de l'administration et secrétaire générale adjointe, *Ursula Kubiceck,* est entrée en fonction dans une période mouvementée. Après un mois à peine, le confinement national du 13 mars 2020 dû au Covid-19 a complètement chamboulé le travail du secrétariat. A partir de cette date, elle était surtout occupée à conseiller nos membres et à donner des informations sur les mesures de soutien émanant des différents organes étatiques. Notre sondage réalisé en ligne a montré où se situaient les plus gros problèmes et les besoins de nos membres, ce qui nous a aidés à mettre en place un nouveau service du comité dédié au Covid-19.

En collaboration avec l'assistante administrative *Valérie Ryser* (jusqu'en août 2020), Ursula est responsable de l'administration de l'association et du personnel, du site Internet, de la consultation juridique, des questions de genre et de la comptabilité. Elle représente aussi l'ARF/FDS auprès de la caisse de pension vfa/fpa et de Suisseculture Sociale. Notre responsable administrative, *Chantal Millès,* est chargée de la communication avec les membres et de leur encadrement, des groupes d'intérêt et, en particulier, des questions relatives à la Suisse romande et, nouvellement, en tant que relais entre l'Antenne Romande et le comité.

Les profonds changements survenus dans la petite équipe du secrétariat, qui ne sont d'ailleurs pas encore achevés, représentent un défi pour tous et toutes vu les tâches supplémentaires dues au Covid-19, qui restent prioritaires.

Les énormes défis auxquels nous avons dû faire face pendant l'année du Covid-19 n'ont pu être relevés que grâce à la *collaboration active de tout le comité.* Le service Corona nouvellement créé placé sous la direction d'Irene Loebell, le service juridique et notre présidente Barbara Miller ainsi que notre vice-présidence Christa Capaul ont été particulièrement sollicités. Lisa Blatter a rejoint le service «Salaires et honoraires», qu'elle dirigera à partir de juin 2021. En sa qualité de déléguée à la FERA, Carmen Stadler a assuré le lien au niveau européen et, avec Ursula Kubiceck, a mis la reconfiguration du site Internet sur les rails. Nicole Borgeat a consolidé le groupe d'intérêt Antenne Romande (voir p.16).

Une assemblée générale reportée, mais avec de nombreux nouveaux visages

En octobre 2020, l'assemblée générale a approuvé l'admission des *24 candidats·tes*. De même, nous avons accueilli 6 membres de la relève ainsi que 4 membres associés possédant leurs propres maisons de production.

En 2020, nous avons malheureusement dû dire adieu à quatre cinéastes importants, membres de longue date de l'ARF/FDS. Marlies Graf-Dätwyler, pionnière zurichoise du cinéma («Behinderte Liebe», «Seriat») est décédée en février. En mars, nous avons dit adieu à Karl Saurer, scénariste et réalisateur («Steinauer Nebraska», «Ahimsa»). Francis Reusser, photographe, réalisateur et scénariste romand de renom («Le grand soir», «Derborence») est décédé en avril 2020 des suites d'une longue maladie. Le Biennois Beat Borter, réalisateur et promoteur du cinéma («La vida es filmar», «Die Kunst der exakten Phantasie») nous a quittés en juin 2020. Nous leur avons rendu hommage par une minute de silence lors de l'assemblée générale de Berne.

Les échanges entre les membres ont été réduits au minimum l'année passée à cause du Covid-19. C'est pourquoi la direction de l'association a jugé important d'organiser une assemblée générale en présentiel en octobre 2020. Avec 40 personnes, la participation peut être qualifiée de bonne vu les circonstances. Deux tables rondes consacrées au Covid-19 ont montré des facettes passionnantes du quotidien de nos membres pendant la création et l'exploitation de films en cette période compliquée.

Cette année, l'échange traditionnel en automne avec nos membres de Suisse romande a eu lieu par vidéo conférence. L'avancement de la campagne pour des «Salaires et honoraires équitables» était le thème sur lequel œuvrent le service du comité de l'ARF/FDS du même nom et un groupe de travail d'Antenne Romande placé sous la direction de François-Christophe Marzal.

OFC: une année difficile sans progrès visibles

En raison du Covid-19, les contacts avec la section Cinéma et son chef Ivo Kummer ont été moins réguliers et participatifs que dans le passé. Les séances d'information de l'Office fédéral de la culture (OFC) dans les festivals ont été annulées et celles de la Commission fédérale du cinéma CFC ont été moins productives qu'escompté. La «retraite» d'une journée prévue à Locarno n'a pas eu lieu. Heureusement que l'OFC a réagi très rapidement au début du premier confinement par diverses *mesures urgentes pour le maintien de la production cinématographique* dans le cadre de la loi Covid-19 et a abaissé le seuil pour obtenir les bonifications de Succès Cinéma. Dans d'autres domaines, les obstacles administratifs se sont avérés insurmontables en tant que tel pendant cette période de crise. Ainsi, des bonifications à 7 chiffres n'ont pas été concrétisées à cause du principe de l'annuité.

Pour les mêmes raisons, le *dialogue avec la section Cinéma en vue de réformes pour moderniser et dynamiser l'encouragement étatique du cinéma* a été complètement interrompu. Les ébauches de solutions proposées par toute la branche dans le contexte de la consultation sur le Message culture 2021 et suivant n'ont reçu aucun écho, ce qui est compréhensible vu la priorité qui a été accordée à l'allègement des effets de la pandémie. Mais cela a provoqué des frustrations dans les associations de création cinématographique, accentuées par le fait que la consultation sur l'ordonnance sur l'encouragement du cinéma 2021 et suivant est perçue comme n'étant pas satisfaisante. De même, le déplacement des fonds de Succès de la réalisation vers l'exploitation, décidé à court terme et qui n'a fait l'objet d'aucune discussion dans la branche, a été très mal accueilli. Il s'agit d'une mesure limitée dans le temps qui peut avoir tout son sens a posteriori dans la situation de crise actuelle. Elle est cependant controversée dans la branche, parce que le déplacement des fonds affaiblit la production et constitue une autre entrave à la volonté d'améliorer les revenus des auteurs·trices de films. A cela s'ajoute qu'une protection sociale fait souvent défaut, ce qui a été ressenti douloureusement en cette année de Covid-19.

Cela étant, tous les espoirs se tournent vers la nouvelle *obligation de réinvestir* prévue dans le message culture 2021 et suivant à l'attention des fournisseurs nationaux et internationaux de films en ligne et des sociétés de télévision privées à hauteur de 4% des recettes brutes. Cette obligation libèrerait les millions d'investissement supplémentaires qui sont nécessaires de toute urgence dans l'industrie cinématographique suisse. Cependant, ce projet traité en premier par le Conseil national a capoté et a été complètement vidé de sa substance. Il est apparu clairement que la proposition de réviser la loi sur le cinéma dans sa version originale ne peut pas réunir une majorité au Parlement et qu'elle n'a pas non plus été comprise. On a sous-estimé les adversaires qui sont surtout la branche nationale des télécoms sous la direction de Swisscom et les sociétés de médias avec leurs propres chaînes de télévision. Les corrections et les rapports explicatifs de l'OFC ont empêché son effondrement, qui aurait pris la forme d'une non-entrée en matière du projet.

Au vu du gâchis de la votation perdue au Conseil national le 7 septembre 2020, des personnalités de la branche du cinéma, dont les membres de l'ARF/FDS Thomas Imbach, Samir et Stefan Haupt, en collaboration avec l'ARF/FDS et les associations de producteurs·trices, ont pris l'initiative de lancer leur propre campagne d'information qui, s'est terminée par une table ronde au Zürcher Filmfestival ZFF (Festival du film de Zurich). En présence de nombreux·ses professionnels·les des médias, des représentants·tes de la branche ont discuté avec Ivo Kummer des avantages que cette obligation d'investir offre à la production cinématographique suisse et aux fournisseurs de films. Divers malentendus ont pu être dissipés, y compris la désinformation que la partie adverse avait diffusée dans les médias.

Entre-temps, on a pu redresser partiellement la barre grâce à l'intervention massive des associations de réalisateurs·trices unies, soutenues par le groupe de lobbying «Vision» de Cinésuisse. Le projet a plus ou moins été relancé au Conseil des Etats, mais rien

n'est gagné. Il ne sera sauvé que lorsque le Conseil national reviendra sur sa décision lors de sa session d'été 2021 et sur les restrictions de septembre dernier. Sans cette modification de la loi, que l'on qualifie souvent de manière réductrice de *«Lex Netflix»*, l'existence de l'industrie cinématographique suisse est menacée à moyen terme. Les fonds des géants du streaming afflueront dans les pays qui connaissent déjà des obligations d'investissement ou des redevances, c'est-à-dire presque tous les pays européens voisins. Ils bénéficieront ainsi d'une position privilégiée sur le marché du fait de la baisse continuelle de la compétitivité des films et des séries suisses par manque de budgets équivalents.

Nous devons une fois de plus réunir toutes nos forces pour gagner cette bataille décisive. Pour cela, nous comptons sur l'engagement de chaque membre afin de convaincre le public et les parlementaires au niveau national de la nécessité de cette revendication qui est dans l'intérêt de l'économie et de toute la population suisse.

Engagés sur tous les fronts contre le Covid-19

En mars 2020, lors du confinement, l'ARF/FDS a mis en place un service Corona placé sous la direction d'Irene Loebell. Un *sondage en ligne* réalisé en quelques jours seulement a donné de précieuses indications sur les problèmes et les soucis de nos membres. Ce sondage est devenu un élément important sur lequel se basent nos revendications politiques et nos prises de position lors des procédures de consultation et des communiqués de presse portant sur la défense de nos intérêts supérieurs, comme ceux de l'association faîtière Cinésuisse ou de la Taskforce Culture.

Le sondage a montré qu'un profond désarroi régnait quant aux procédures d'obtention d'un soutien au vu des nombreuses aides mises en place pratiquement du jour au lendemain dans le contexte du Covid-19. Pour y répondre, nous avons mis en ligne un *vade-mecum* détaillé qui, à partir d'avril 2020, a aiguillé nos membres dans la jungle des mesures de soutien. Cet outil a été conçu en trois langues pour que nos membres italophones comprennent aussi les termes techniques et les procédures administratives. Contenant maints détails en lien avec le Covid-19, nos huit infolettres, par lesquelles l'ARF/FDS a accompagné ses membres durant les mois du confinement, étaient également rédigées en trois langues. Les traductions précises et professionnelles de Niccolò Castelli, membre du comité, et de notre traductrice de longue date, Isabelle Delay, se sont avérées précieuses.

Le groupe Covid-19 de l'ARF/FDS intitulé *«Swiss Filmmakers' Corona Crisis Exchange»* a été créé sur Facebook pour répondre aux questions et échanger des expériences. Le service Corona, quant à lui, a travaillé sur les règles de protection pour les longs métrages de fiction et établi son propre concept de protection pour les films documentaires.

L'épidémie du Covid-19 a montré une fois de plus à quel point les revenus et la protection sociale de nos membres sont précaires, comme ceux d'ailleurs de la plupart des acteurs·trices culturels·les en Suisse. Les rapports de travail le plus souvent à durée déterminée et le statut de semi-indépendance ont pour conséquence que de nombreux·ses acteurs·trices culturels·les passent à travers les mailles du filet social et, par conséquent, aussi de celles des mesures de soutien en lien avec le Covid-19. Ce qui fait que bon nombre de nos membres, qui ne pouvaient pas travailler à cause du confinement et des restrictions de voyage à l'échelle mondiale, ont reçu des allocations pour perte de gain ridiculement basses. Concernant les indemnités pour pertes financières, ce n'est qu'après de longs mois de négociations que la «perte» a été acceptée pour les tournages annulés et leur préparation.

L'*Ordonnance sur les mesures dans le domaine de la culture* prévues par la loi COVID-19 adoptée par le Conseil fédéral le 14 octobre 2020 constitue la base des mesures de soutien. L'aide d'urgence octroyée aux acteurs·trices culturels·les pour couvrir leurs frais d'entretien immédiats est particulièrement importante, si toutes les autres mesures ne sont pas suffisantes. Cette aide d'urgence est gérée par Suisseculture Sociale, qui a mis sur pied une structure administrative en très peu de temps.

A partir des nouvelles restrictions en vigueur depuis le 18 décembre, l'ordonnance sur les mesures dans le domaine de la culture dans le contexte du Covid-19 a été modifiée en ce sens que les acteurs·trices culturels·les peuvent continuer à recevoir des indemnités pour pertes financières. A partir de là, les entreprises culturelles ont aussi bénéficié d'un soutien renforcé.

SSR SRG: davantage de films suisses pendant le confinement et PlaySuisse

Dès la mi-mars 2020, les stations de radio suisses alémaniques sont passées aux interprètes suisses dans leur programme musical afin de soutenir les musiciens·nes suisses que le confinement avait fortement touchés·es, mais rien de tout cela n'a eu lieu sur les chaînes de télévision. Le film suisse fait tapisserie, notamment sur la SRF, malgré les critiques émises depuis des années. Pour améliorer la situation, l'ARF/FDS a lancé en mars déjà une *campagne pour davantage de films suisses sur toutes les chaînes de la SSR SRG*. Dans des lettres adressées aux directeurs·trices de la SRF, RTS, RSI et RTR, nous avons aussitôt exigé davantage de films suisses, de meilleurs espaces de diffusion et plus de visibilité journalistique pour le cinéma suisse. Cette revendication, d'autant plus urgente et nécessaire pendant la crise du Covid-19, a été rendue publique par voie de communiqué de presse. Il y avait là effectivement une opportunité pour que les chaînes de la SRG SSR montrent des films de grande qualité au public «captif» à la maison au lieu de le faire fuir avec des reprises. La campagne a produit des résultats clairs à partir du mois de mai. Dans sa réponse écrite et dans plusieurs interviews, la nouvelle directrice de la SRF a confirmé à l'ARF/FDS la place importante qu'occupe le cinéma suisse pour la SRF sous sa direction. Il s'agit maintenant de concrétiser cet engagement!

La nouvelle *plate-forme PlaySuisse* est un grand pas en avant *pour la SSR SRG*; mais, pour les professionnels·les du cinéma suisse, la diffusion linéaire des films et un encadrement rédactionnel attentif sont un élément central et existentiel. En effet, les droits de diffusion et d'auteur sont une partie indispensable des revenus des auteurs·trices de films suisses. Ce qui est tout le contraire des offres gratuites de films sur PlaySuisse, qui ne rapportent presque rien aux auteurs·trices et qui font que les films n'ont aucune valeur pour d'autres fournisseurs.

Pour une rémunération équitable des auteurs·trices de films

L'étude de l'ARF/FDS sur les revenus des professionnels·les du cinéma suisse, qui a été présentée aux Journées de Soleure en 2020, a montré clairement la précarité financière dans laquelle vivent de nombreux·ses professionnels·les du cinéma. Tout de suite après, nous avons lancé l'étape suivante de *notre campagne pour des salaires et des honoraires équitables*: lors d'un second sondage, le service Salaires et honoraires a interrogé les scénaristes et les réalisateurs·trices, dont les films avaient été nominés pour l'un des Prix du cinéma suisse en 2020 et 2021, et tous les lauréats·tes d'un prix du cinéma régional. Le sondage de 2019 avait été légèrement modifié. Nous sommes reconnaissants à l'Antenne Romande qui a contribué à ce que la participation au sondage en Suisse romande soit particulièrement élevée. Il est prévu de rendre publics les résultats de ce second sondage à Locarno cet été. Comme en 2019, il sera géré par Langer Media, une entreprise spécialisée dans les études de la branche du cinéma.

Au vu des résultats de l'étude obtenus jusqu'ici, l'ARF/FDS envisage trois champs d'action:

- la notion «durée du travail» doit être ajoutée aux contrats-types
- le travail d'exploitation de la réalisation doit être rémunéré en sus et séparément,
- la transparence doit être garantie dans les budgets des films et les décomptes finaux.

Et, bien entendu, nous nous attaquerons à d'autres problèmes dans le sillage de cette campagne de sensibilisation. L'ARF/FDS soutiendra tous les efforts pour améliorer la situation des acteurs·trices culturels·les dans le domaine des assurances sociales.

En marche vers l'avenir avec un nouveau design

Le logo de l'ARF/FDS, sobre du point de vue esthétique, et notre site Internet ont rendu de bons services jusqu'à aujourd'hui. Cependant, 15 ans plus tard, il fallait non seulement mettre à jour les fonctions de notre site, mais lui donner un bain de jouvence visuel.

Après une analyse approfondie, un concept de communication créé par un groupe de travail interne est né l'année passée. Son noyau dur était composé de Carmen Stadler, Ursula Kubiceck, Christa Capaul et Martin Guggisberg. L'objectif consistait à concevoir une identité visuelle (Corporate Design, CD) qui reflète notre travail de création cinématographique, notre culture de la représentation artistique et la grande diversité de notre association de manière fraîche, expressive et sous une forme ludique.

Le *bureau de graphisme* renommé *Huber/Sterzinger* a été mandaté pour élaborer un nouveau logo et une nouvelle identité visuelle. Pour la programmation de notre site, nous avons collaboré avec l'agence *Update AG* spécialisée dans les solutions Internet pour les associations.

Le projet nous a énormément occupés et pas seulement à cause des restrictions dues au confinement. Mais les efforts consentis et la collaboration étroite entre tous·tes les acteurs·trices ont valu la peine: le nouveau site Internet a été mis en ligne en avril 2021. La nouvelle identité visuelle imprègne déjà le présent rapport annuel et nous espérons qu'elle plaira tout autant à nos membres qu'à nos organisations partenaires.

Par-dessus la barrière de röstis et en route pour le Tessin

Grâce à l'arrivée de Géraldine Rod au comité, les liens entre la *Suisse romande* et le secrétariat de l'ARF/FDS à Zurich se sont renforcés. L'Antenne Romande, le groupe d'intérêt suisse romand de l'ARF/FDS, est en train de devenir un interlocuteur spécialisé important des auteurs·trices de films en Suisse romande. Les deux responsables défendent énergiquement les besoins spécifiques des professionnels·les romands·es du cinéma au comité de l'ARF/FDS.

La retraite du comité prévue au *Tessin* à la fin novembre 2020 a malheureusement dû être annulée pour cause de Covid-19. Toutefois, l'aimable invitation reçue de la part de la Ticino Film Commission et des responsables du Locarno Film Festival reste d'actualité.

Roland Hurschler, secrétaire général

En haut: *Confiné dehors* de Frédéric Choffat
En bas: *Peste et Corona* de Frédéric Gonseth & Catherine Azad

En haut: *YUNFA* de Juliana Fanjul
En bas: *Les pestiférés* de Stéphane Goël

Consultation juridique

Hausse sensible des cas juridiques

En notre qualité d'association professionnelle, nous offrons à nos membres un service juridique concernant la création cinématographique. Il fut rapidement clair que la crise du coronavirus, avec son impact dévastateur sur l'ensemble de la création culturelle en Suisse, entraînerait chez nous aussi une hausse des sollicitations. Quelques jours après le début du confinement, nous avons mis sur pied un département spécialement dédié au coronavirus pour pouvoir fournir à nos membres des informations utiles aussi rapidement que possible dans le méli-mélo croissant des mesures de soutien. Nous avons tenté, au moyen d'un vaste sondage en ligne, de déterminer les besoins les plus urgents de nos membres. En s'appuyant sur les résultats obtenus, Irene Loebell, membre de notre comité, a élaboré un vade-mecum tenant compte des spécificités des professionnels·les du cinéma. À la suite de cela, douze personnes sur les 70 participants·es au sondage ont bénéficié d'un conseil personnalisé.

La crise du COVID-19 a affecté les professionnels·les du cinéma de diverses manières: ainsi, des films terminés se trouvant à l'aube de leur exploitation et ayant même déjà bénéficié parfois d'une première publicité prometteuse se sont retrouvés en stand-by du jour au lendemain ou ont «atterri» promptement sur les différentes plates-formes de streaming. (L'ARF/FDS s'intéresse à la question d'une rémunération équitable liée au streaming depuis bien avant la pandémie, mais nous nous battons toujours pour trouver un compromis soutenu par toutes les parties prenantes, l'objectif étant une obligation d'investissement de 4 %.) Les personnes qui avaient un projet en cours ont dû faire preuve de beaucoup de patience pour les recherches sur le terrain, les castings, etc. Et là où les tournages ont pu reprendre après le confinement, les plans de protection ont eu des répercussions négatives sur les plans de tournage et les budgets. Des aspects pratiques ont aussi mis nos membres en difficulté, comme la fermeture des crèches, qui ont empêché certaines personnes ayant des enfants à charge, par exemple, d'avoir suffisamment de temps pour travailler.

Une couverture sociale lacunaire

Le coronavirus a semé de nombreux obstacles sur la route des professionnels·les du cinéma, mais la plus grande préoccupation de bon nombre de nos membres a été l'absence de revenus. La crise pandémique a jeté une lumière crue sur la faiblesse de la couverture sociale de nombreux·ses réalisateurs·trices et scénaristes. Malgré des mesures de soutien rapide, cette thématique a pris un tour plus urgent encore, et l'ARF/FDS entend bien la faire avancer dans la continuité de notre campagne relative aux salaires et aux honoraires.

Mais le coronavirus n'est pas le seul à nous avoir donné du fil à retordre dans le cadre de nos consultations juridiques. Cette année encore, notre association a dû trancher plusieurs nœuds gordiens dans des conflits opposant des auteurs·trices à des producteurs·trices. Après des mois de négociations acharnées, nous avons pu trouver une issue réjouissante dans le cas d'un de nos membres de longue date: une société de production refusait de fournir le bilan final et de verser les honoraires convenus. Grâce à l'intervention résolue d'un avocat mandaté par l'ARF/FDS, nous avons réussi à faire barrage aux manœuvres dilatoires de la société de production et notre membre a pu être payé. À plusieurs reprises, des scénaristes souhaitant se séparer de leur société de production ou de leurs coauteurs·trices nous ont demandé une clarification juridique. Dans la plupart des cas, il existait un accord écrit, mais celui-ci laissait fréquemment beaucoup de place à l'interprétation, ce qui peut, en cas de désaccord, mener à des confrontations de longue haleine. C'est la raison pour laquelle nous attirons une fois encore votre attention sur notre service gratuit de relecture des contrats avant signature.

Une demande nous a été adressée dans le cadre d'un soupçon de vol d'une idée de scénario, tandis qu'un autre membre a sollicité nos conseils juridiques pour s'assurer qu'il ne violait pas le droit d'auteur·trice avec son scénario basé sur un roman, mais dont il avait fortement modifié l'action. Quant à la question de savoir quelles rémunérations sont soumises à des cotisations sociales, elle nous a été posée de manière récurrente. Un membre a eu une mauvaise surprise à cet égard quand il a reçu, après plusieurs années, une facture rétroactive de la part de l'AVS. Nous avons également eu le plaisir de clarifier le problème juridique suivant: le·la propriétaire d'un animal qui a donné son aval pour que celui-ci soit filmé, et qui retire ultérieurement son consentement, peut-il·elle empêcher la diffusion de certaines parties du film?

25 membres ont bénéficié de notre soutien au cours de l'année sous rapport. Avec les demandes liées à la crise du COVID-19, nous avons conseillé 37 membres au total (2019/2020: 29 consultations juridiques).

Nous avons à cœur de fournir une sécurité juridique à nos membres. N'étant pas juristes nous-mêmes, nous avons toujours recours si nécessaire à l'expertise de spécialistes. Par ailleurs, nous soutenons nos membres en les faisant bénéficier du trésor d'expérience dont jouit notre comité et notre réseau. Et, parfois, notre regard externe permet d'opérer un changement de perspective bénéfique, qui aide nos membres à sortir de l'ornière dans laquelle ils se trouvent.

Nous remercions nos membres pour la confiance qu'ils nous témoignent, le comité pour son aide professionnelle et les spécialistes juridiques pour leur engagement précieux.

Ursula Kubiceck, affaires juridiques et sociales

Carte Blanche

Il faudrait que les gens nous disent: «VOUS NOUS MANQUEZ!»

Entretien avec Sandra Künzi, présidente t. Professionnels du spectacle Suisse et représentante de la Taskforce Culture

Irene Loebell: Nous sommes encore en pleine pandémie. Cependant, lentement, l'impression grandit que le bout du tunnel pourrait être en vue. T'imagines-tu parfois ce qu'il se passera quand la «culture» sera à nouveau possible?

Sandra Künzi: La culture n'a pas disparu, pendant la pandémie non plus. Elle est toujours là. Seuls les événements culturels rassemblant plusieurs, voire un grand nombre de personnes ont disparu. Cela nous a poussés à imaginer d'autres formes de manifestations. Ce qui me manque surtout, ce sont les rencontres insouciantes et, de préférence, sans masques avec les gens. J'irais volontiers boire une bière – ou deux – avec toutes les personnes avec lesquelles je collabore depuis douze mois au sein de la Taskforce Culture et que je n'ai encore jamais vues en vrai (car je ne les connaissais pas auparavant).

En ce moment, je relève qu'on hésite à exprimer de trop grands espoirs, car on a trop souvent été déçu. Comment perçois-tu les professionnels·les de la culture: sont-ils·elles toujours comme en état de sidération? Ou ont-ils·elles pu reprendre pied de manière à pouvoir déjà penser concrètement à l'avenir après le coronavirus?

Il y a autant de situations que de personnes. Dans mon entourage, certain·e·s ont très rapidement tenté de s'adapter à la situation et de continuer à présenter leur art dans la mesure du possible. D'autres sont tombés·es dans une forme de torpeur, presque une dépression. Je n'en suis pas certaine, mais j'ai l'impression que celles et ceux qui avaient des projets, des pièces ou des collaborations en cours avant la crise, et qui ont tenté de les poursuivre pendant, ont vécu les choses avec davantage de légèreté, en quelque sorte. Mais peut-être est-ce une impression trompeuse.

Qu'en est-il pour toi? Comment vas-tu «relancer ta machine»?

J'ai eu la chance d'avoir commencé mon récit «Die Hülle» il y a trois ans déjà. La plus grande partie du texte était déjà achevée au début de la crise. Pendant la crise, je n'aurais probablement pas pu écrire de nouveau texte, j'aurais été trop bloquée pour cela. Sans idées. Et, en mars 2020, de toute façon, j'ai été happée par la politique culturelle, qui m'absorbe encore beaucoup aujourd'hui. J'ai donc pu peaufiner ce récit au cours de ces derniers mois. La maison d'édition *essais agités* était prête à publier le texte très rapidement. Il a été très bien reçu, et se vend plutôt bien. Ma «machine» a donc continué de tourner, en quelque sorte, malgré la crise. Avec mon duo Künzi & Frei aussi, j'ai tourné des vidéos pour «Die Kulturschachtel» et effectué une présentation totalement ratée sur Zoom. On nous en parle encore… En fait, tant que j'étais occupée, même sur de tout petits projets, j'allais très bien.

La culture manque-t-elle vraiment aux gens, à notre public? Auparavant, on ne savait plus où donner de la tête: il y avait chaque soir tant de possibilités qu'il fallait faire des choix. J'entends parfois dire qu'il y a aussi du bon à ne plus devoir courir ainsi dans tous les sens.

Oui, pas mal de personnes sont heureuses qu'il se passe moins de choses. Moi aussi. Mais pas toujours. Et beaucoup de gens souhaiteraient pouvoir enfin retourner danser à un concert, entendre les basses résonner, crier, beugler. Ou être assis dans un théâtre et savourer le spectacle. J'aime le théâtre parce que c'est du direct. Je suis souvent émerveillée. Et parce qu'on y vit un moment absolument unique avec les autres. Je crois que le plaisir que nous procure la culture manque à beaucoup. Mais, à vrai dire, je n'en sais rien, il faudrait demander aux gens. Il faudrait qu'ils nous disent: vous nous manquez! Revenez, et refaites-nous profiter de votre art. Ce serait magnifique de recevoir une telle confession, au lieu de toujours devoir faire prévaloir soi-même l'«importance systémique» de la culture. D'ailleurs, cette expression me tape vraiment sur les nerfs.

Depuis un an, nous sommes tous·tes renvoyés·es à notre isolement. La «culture» est un antidote à cela, car il s'agit d'une expérience collective. Parfois, une crainte me traverse l'esprit: peut-être le coronavirus a-t-il appris aux gens à très bien s'accommoder de leur solitude…

Hum… bon nombre de personnes était déjà isolées avant le coronavirus. En été, quand les jeunes en pleine santé profitent de la méditerranéisation du climat dans les guinguettes, quand tout le monde fait des grillades dans les jardins en famille ou entre colocataires, on peut aussi se sentir seul·e, non?

A-t-on besoin de quelque chose comme d'un programme de relance pour faire redémarrer la culture?

Cette question concerne en réalité aussi les projets de transformation qu'on peut déposer à présent. Or, les services cantonaux ne croulent pas vraiment sous les propositions… Je pense qu'il n'est pas si simple de mettre sur pied un bon programme de relance ou un

projet de transformation. Le secteur du livre a lancé le projet LIBER: quiconque achète un bon de CHF 60.– pour des livres reçoit un LIBER, dont la valeur nominale est de CHF 100.–. Cela permet d'accroître le soutien et de favoriser la visibilité des auteurs·trices par une campagne d'accompagnement. Cinésuisse et Visarte ont eux aussi lancé des programmes de relance. Mais tant qu'on ne sait pas quand les manifestations publiques pourront reprendre et à quelles conditions, il est difficile de concevoir des programmes de relance séduisants.

Depuis toujours, le rôle des professionnels·les de la culture a été de parler des changements sociétaux dans leur travail. Dans mon entourage, j'ai surtout l'impression que tout le monde a envie de laisser derrière soi et d'oublier le plus rapidement possible ce que nous avons vécu depuis mars 2020. Et qu'on n'a surtout pas envie de parler du COVID-19 dans son propre travail! Qu'en est-il pour toi?

C'est comme pour le débat autour de la burqa. La burqa, ou le niqab, n'ont aucun intérêt en soi. Ils ne deviennent passionnants que lorsqu'ils déclenchent des débats émotionnels, qui n'ont rien à voir avec la burqa ou l'islam, mais qui parlent de nous, de nos peurs et de nos valeurs. Il en va de même pour le coronavirus: le virus n'est ni bon ni méchant, ni particulièrement intéressant, mis à part le fait que, privé de métabolisme, il ne s'agit pas d'un être vivant, contrairement aux bactéries. Donc le virus est intéressant du point de vue des sciences naturelles, mais pas de l'art. Ce qui est intéressant, c'est ce qu'il déclenche. Et la manière dont chacun·e de nous réagit à la crise, ce qu'on reproche au Conseil fédéral et qui exige quoi. Mais je n'ai aucune envie d'écrire une chanson ou un récit sur le coronavirus. L'artiste a besoin d'une certaine distance par rapport à son sujet pour pouvoir le traiter ou le représenter de manière intéressante. Cette distance n'existe pas pour l'instant.

Ne crains-tu pas qu'à long terme, les professionnels·les de la culture soit les plus impactés·es par les conséquences de la pandémie, sans même parler des conséquences financières?

Le plus douloureux serait de constater que ce que l'on fait ne manque pas vraiment aux gens. J'ai extrêmement peur de cela. La culture ne répond pas forcément à une demande, c'est pourquoi le marché libre n'est pas une option pour ce secteur: la culture agit à moyen et long terme. Cette crise fait que garder confiance en soi, en tant qu'artiste, et continuer de croire qu'on apporte quelque chose d'important à la société est encore plus difficile que d'habitude.

L'entretien a eu lieu début mars 2021, par écrit à la demande de Sandra Künzi.

Les questions ont été posées par Irene Loebell, comité ARF/FDS

Gender Diversity

Bien que l'année 2020 ait été assombrie par la pandémie, l'égalité des sexes reste un sujet important, dans lequel il reste beaucoup à faire et où il se passe déjà beaucoup de choses. Après un premier bilan tiré dans le cadre de l'évaluation intermédiaire d'une étude réalisée en 2019 sous la houlette de l'OFC, la statistique genre à 360° de l'OFC est désormais prête: elle évalue l'ensemble de la création cinématographique de ces cinq dernières années en fonction de l'égalité et sera publiée à Locarno en 2021. Nous sommes curieux·ses de voir si le travail de développement mené depuis 2015 a déjà porté ses fruits.

Un des points de l'évaluation intermédiaire de l'OFC a montré que *dans les films de fiction et les documentaires écrits et réalisés par des femmes, un plus grand nombre de femmes sont engagées devant et derrière la caméra que dans les films écrits et réalisés par des hommes.* Cela prouve à quel point notre mise en valeur de la perspective féminine et la participation des professionnelles du cinéma sont importantes.

Dans le comité de l'ARF/FDS, la section «Gender Diversity» est placé sous la charge de Carmen Stadler, Géraldine Rod et Lisa Blatter. Au sein du groupe de travail *Gender Diversity* de l'association faîtière Cinésuisse, l'ARF/FDS représente la position des scénaristes et des réalisatrices. Dans ce cadre, avec des représentantes de Cinésuisse, FOCAL et Suissimage, nos déléguées discutent des mesures et paramètres liés au genre de l'OFC en vue de l'évaluation statistique. En 2020, les personnes suivantes ont fait partie de ce groupe: Anna Mäder-Garamvölgyi, Carola Stern, Jela Škerlak, Nicole Barras, Nicole Schröder, Salome Horber et Carmen Stadler.

Pour 2021, année du cinquantenaire du droit de vote des femmes, l'ARF/FDS lance le projet «Le film de mon CHoix», qui offre à nos membres féminins la possibilité de présenter leur film préféré écrit ou réalisé par une femme suisse. Ce projet est soutenu par SWAN, Cinésuisse et Suissimage.

«Le film de mon CHoix» sera lancé dans le courant de 2021 et fera l'objet d'une publication en ligne et imprimée. Nous nous réjouissons de cette année placée sous le signe du cinquantenaire, des nouvelles évaluations statistiques de l'OFC qu'elle promet et des voix de nos membres féminins qu'elle fera entendre.

Lisa Blatter, comité ARF/FDS

Groupes d'intérêt 2020/21

GI Antenne Romande

En juin 2020, l'Antenne Romande s'est constituée de manière formelle en organisant une assemblée constitutive et en se dotant de statuts. En effet, afin de pouvoir jouer un rôle politique accru en Suisse romande, il était nécessaire d'instaurer un fonctionnement démocratique et transparent et de réunir un maximum de scénaristes et de réalisateurs·trices romands·es.

Notre idée de nous réunir en tant que groupe d'intérêt de l'ARF/FDS a suscité un grand enthousiasme de nos collègues scénaristes et réalisateurs·trices : Chacun et chacune ayant subi de plein fouet la crise des droits d'auteur, toute la branche comprenait la nécessité de faire entendre la voix de nos professions.

Aujourd'hui, plus d'une centaine de collègues – répondant aux mêmes critères d'adhésion que ceux de l'ARF/FDS – ont décidé de faire partie de l'Antenne Romande. Une vingtaine d'entre eux·elles ont participé via vidéo conférence à l'Assemblée Constitutive et ont élu un bureau de huit membres, à savoir Nicole Borgeat, Laurent Graenicher, Léo Maillard, François-Christophe Marzal, Aurélie Mertenat, Géraldine Rod, Adrien Royer et Ruxandra Zenide. Romed Wyder nous a rejoint en janvier 2020 et devra être élu formellement lors de la prochaine Assemblée Générale.

Nous remercions ici les membres du bureau provisoire de l'Antenne Romande – Christophe Arnould, Caroline Cuénod et Marin Raguž – qui ont oeuvré activement à cette restructuration avant l'assemblée constitutive sans souhaiter faire partie du nouveau bureau.

Depuis son élection, le bureau s'est réuni une fois par mois. Une infolettre est envoyée lorsqu'une information nous paraît pertinente. Deux membres du bureau de l'Antenne Romande font partie du comité de l'ARF/FDS, ce qui permet une circulation fluide des informations entre les régions linguistiques.

L'Antenne Romande a d'abord eu à cœur de faire connaître son existence en Suisse romande – tâche qu'elle est encore en train d'accomplir. De nombreuses organisations dont la SSA, Cinéforom, l'AROPA et Fonction: Cinéma ont salué sa création.

L'Antenne Romande a pris position dans la restructuration du fonds d'aide complémentaire à l'écriture de Cinéforom et s'est investie auprès de la SSA et de la RTS dans la crise des droits d'auteur.
Nous allons continuer à nous investir afin de défendre les intérêts des scénaristes et des réalisateurs·trices en Suisse romande. N'hésitez pas à nous faire part des difficultés que vous rencontrez et des actions que vous souhaitez nous voir entreprendre : info@antenne-romande.ch

Géraldine Rod & Nicole Borgeat,
comité ARF/FDS et bureau Antenne Romande

GRSI, Groupe de réalisateurs et scénaristes indépendants de la Suisse italienne

Le rapport d'une année difficile commence par un adieu à trois personnes importantes qui nous ont quittés en 2020: la productrice Tiziana Soudani, le producteur Andres Pfaeffli et le critique de cinéma Marco Zucchi. Elles resteront présentes dans notre mémoire.

Avant la pandémie, le cinéma tessinois a fêté quelques premières nationales aux Journées de Soleure 2020: avec les documentaires *Monsieur Pigeon* d'Antonio Prata et *MOKA NOIR: A Omegna non si beve più caffè* d'Erik Bernasconi, et les courts métrages *La place libre* de Filippo Demarchi et *Anna nel branco* d'Agnese Làposi.

Puis le monde s'est arrêté et a laissé la place aux luttes politiques et aux pensées sur l'avenir. GRSI a participé au grand effort du service Corona de l'ARF/FDS pour informer tous les membres en partageant des traductions et des conseils sur les mesures de soutien.

De même, nous avons épaulé nos collègues dans la recherche de solutions à la situation défavorable que posait la question des droits d'auteur SSA concernant les émissions TV de la RSI et la RTS.

Au niveau régional, nous avons intensifié les discussions avec le canton du Tessin à la fois pour faire face à l'état d'urgence du au Covid-19 et pour regarder vers l'avenir. Nous avons créé un groupe de travail avec le DECS (Département de la culture du canton du Tessin) pour repenser le système de financement cantonal et, espérons-le, également la loi sur le cinéma.

En ce sens, nous saluons la création d'un nouveau groupe interdisciplinaire rassemblant d'autres arts (théâtre, danse et musique) dont le but est d'affronter ensemble les défis découlant de la situation actuelle.

Les cinémas étant fermés, de nombreux films tessinois se sont arrêtés et n'ont pas eu l'occasion d'être distribués ni au Tessin ni dans le reste de la Suisse, créant un sentiment d'isolement culturel qui, nous l'espérons, prendra bientôt fin.

Cependant, les éditions en ligne des festivals ont accueilli des premières importantes. Vision du Réel a présenté *Sòne*, un documentaire de Daniel Kemeny. Le Festival international du film de Locarno a sélectionné pour la section Pardi di domani les courts métrages *Grigio.* Terra bruciata de Ben Donateo et *Nha Mila* de Denise Fernandes.

Au niveau de la réalisation, on peut citer la Lockdown Collection by Swiss Filmmakers, qui a permi de projeter les courts métrages de nombreux réalisateurs·trices tessinois·es dans des festivals et différents cinémas suisses.

Enfin, il faut signaler le tournage dans la vallée de Blenio de *40 & Climbing*, un long métrage de fiction de la réalisatrice tessinoise Bindu de Stoppani vivant à Londres.

2020 s'est clôturée sous le signe de notre membre Niccolò Castelli, nommé directeur de la Commission du cinéma tessinois, tandis que son film *Atlas* était sélectionné pour ouvrir les Journées de Soleure 2021.

Erik Bernasconi, président GRSI

GRSI, Gruppo registi e sceneggiatori indipendenti della Svizzera italiana

Il resoconto di un anno difficile comincia dal saluto a tre persone importanti che nel 2020 ci hanno lasciati: i produttori Tiziana Soudani e Andres Pfaeffli e il giornalista cinematografico Marco Zucchi. Il loro ricordo vibra forte dentro di noi.

Prima dell'arrivo della Pandemia, c'è stato tempo per alcuni debutti nazionali alle Giornate di Soletta: i documentari *Monsieur Pigeon* di Antonio Prata e *MOKA NOIR: A Omegna non si beve più caffè*, di Erik Bernasconi, oltre ai cortometraggi *La place libre*, di Filippo Demarchi e *Anna nel branco*, di Agnese Làposi.

Poi il mondo si è fermato lasciando spazio a lotte politiche e a pensieri per il futuro.

Il GRSI ha partecipato al grande sforzo del Resort Coronavirus dell'ARF per informare tutti i cineasti, condividendo traduzioni e consigli sulle misure di sostegno.

Allo stesso modo abbiamo spalleggiato i colleghi del resto della Svizzera per cercare soluzioni alla situazione sfavorevole venutasi a creare sulla questione dei diritti SSA, riguardo le diffusioni TV di RSI e RTS.

A livello regionale abbiamo intensificato le discussioni con il Cantone Ticino sia per affrontare l'emergenza Covid, sia per dare uno sguardo verso il futuro. Abbiamo avviato discussioni e un tavolo di lavoro con il DECS (Dipartimento della Cultura del Canton Ticino) per ripensare il sistema di finanziamento cantonale e, si spera, anche la legge sul cinema.

In questo senso è molto interessante per noi la creazione di un nuovo gruppo interdisciplinare che riunisce altre arti (teatro, danza e musica), che vuole affrontare unito le sfide nate dalla situazione attuale.

Con i cinema chiusi, molti film ticinesi si sono fermati e non hanno avuto l'occasione di essere distribuiti né in Ticino né nel resto della Svizzera, creando un senso di isolamento culturale che speriamo di scardinare presto.

Le edizioni online dei festival hanno comunque ospitato delle prime importanti. Vision du Réel ha presentato *Sòne*, documentario di Daniel Kemeny, mentre il Locarno Film Festival ha selezionato nei Pardi di Domani i cortometraggi *Grigio. Terra bruciata*, di Ben Donateo e *Nha Mila*, di Denise Fernandes.

A livello di realizzazione, possiamo citare l'avventura Lockdown by Swiss Filmmakers, che ha visto i cortometraggi di numerosi registi ticinesi proiettati in festival e vari cinema svizzeri.

Ci sono poi state le riprese di *40&Climbing*, lungometraggio di finzione della regista ticinese trapiantata a Londra Bindu de Stoppani.

Il 2020 si chiude poi all'insegna del nostro membro Niccolò Castelli: viene nominato come nuovo direttore della Ticino Film Commission e si viene a sapere che il suo *Atlas* aprirà le Giornate di Soletta 2021.

Erik Bernasconi, presidente GRSI

CIR, Cineasts independents Rumantschs

L'on da las cineastas e dals cineasts independents rumantschs CIR es eir el gnü buollà da las circunstanzas extraordinarias chi'd han influenzà la lavur. Plüs progets in lavur as tiran a l'inlunga. Adonta da la circunstanzas da producziun difficilas sun gnüts realisats da trais cineastas films documentars per l'emischiun Cuntrasts da Radiotelevisiun Svizra Rumantscha RTR.

Un long-métrage en romanche est également sorti cette année. «Suot tschêl blau», film documentaire d'Ivo Zen, a été présenté en première mondiale lors de l'édition en ligne du festival international de cinéma *Visions du Réel*. Il est sorti dans les salles suisses à l'automne 2020. En outre, la RTR a lancé en 2020 la première websérie de fiction en romanche: «Metta da fein» est une comédie policière en quatre épisodes réalisée par Carlo Beer et Urs Berlinger.

Il y a également eu des changements importants dans la promotion de la culture des Grisons et du côté de notre partenaire principale de production, la RTR: In october ha trattà il parlamaint grischun il conzept da la promoziun da cultura. Il büdschet es gnü augmantà dad ün sün trais milliuns francs per quatter ons, suot la cundiziun cha'l büdschet chantunal gnia acceptà minch'on. Actualmaing vegn structurada la promoziun da film. Quella prevezza da sustgnair il scriver scenaris, la producziun e la distribuziun da films.

Pro RTR haja dat üna müdada da direcziun. Ladina Heimgartner ha bandunà la chasa ed es uossa CEO da la Global Media & Blick Group. Pius Paulin es stat directur ad interim. La fin da l'on 2020 ha cumanzà Nicolas Pernet sco directur nouv dad RTR. L'hom da 40 ons ha lavurà sco manager da medias pro Ringier. El es oriund da Sent e s'allegra da tuornar in Grischun cun sia famiglia.

Le cinéma Tschlin et le CIR ont pu organiser cette année également quatre soirées à la Fundaziun Nairs en Basse-Engadine. Cette série d'événements «film e culinarica» combine des films avec un dîner et se poursuivra dès que possible.

Susanna Fanzun, presidenta Cineasts
independents Rumantschs

FERA – Fédération Européenne des Réalisateurs de l'Audiovisuel

Durant la pause forcée due au coronavirus et le passage accéléré à l'ère numérique, le travail de la FERA s'est poursuivi à vive allure dans les domaines les plus divers, animé d'un élan sans bornes. Des évolutions mondiales sont en marche à différents niveaux, qui entraînent des changements importants pour le marché du film européen. Pour ne nommer que les principales, citons la mise en œuvre européenne de la «Directive sur le droit d'auteur», la demande d'honoraires équitables pour les scénaristes et les réalisateurs·trices et, en ce qui concerne plus particulièrement la Suisse, le début de la mobilisation en vue du retour dans le volet MEDIA d'«Europe créative», le programme-cadre de l'UE pour l'encouragement de la culture et du secteur audiovisuel, dont la Suisse a fait partie jusqu'en 2014.

Pourtant, la FERA avait prévu de fêter dignement son 40e anniversaire. En 2020 plus que jamais, son sens et sa finalité se sont confirmés: la FERA est née en 1980 déjà de l'union des associations de réalisateurs·trices des pays européens pour faire face à la croissance des géants américains des médias de divertissement et consolider le film d'auteur·trice européen. Tout juste 40 ans plus tard, elle est confrontée à une situation similaire. Stimulées par la pandémie de COVID-19 et ses conséquences, les grandes agences de streaming américaines (Netflix, HBO, Disney, etc.) conquièrent les foyers européens et font partie des grands gagnants de la crise sanitaire.

Dans une déclaration officielle, la FERA demande aux plates-formes de streaming mondiales de respecter nos droits d'auteur·trice. Elle exige une rémunération équitable et adéquate pour l'utilisation de nos œuvres actuelles et futures et un accès transparent aux chiffres et aux statistiques d'audience vérifiés. La FERA soutient les associations qui défendent comme nous les droits d'auteur·trice dans la mise en œuvre de la «Directive sur le droit d'auteur» et partage avec nous des expériences précieuses sur l'évolution des négociations dans d'autres pays européens.

La concurrence acharnée entre les agences de streaming pourrait également nous être utile.

Le cadre légal (2021-2027) des programmes MEDIA d'«Europe créative» a été négocié au Conseil européen. Les effets du Brexit et une augmentation réjouissante du budget à € 2,2 billions, dont 58 % bénéficieront à des sous-programmes, ont été au cœur de ces négociations.

L'ARF/FDS et la FERA ont collaboré pour mobiliser des réseaux et préparer le terrain en vue d'un retour de la Suisse dans le programme MEDIA d'«Europe créative». Dans les années à venir, nous aurons besoin de soutien dans différents camps politiques; dans un premier temps, le Conseil fédéral doit statuer sur un mandat de négociation pour l'OFC lors de la session de printemps 2021. Si celui-ci est renouvelé, nous sommes persuadés·es que la FERA sera pour nous un allié de poids du côté européen. Pauline Durand-Vialle, CEO de la FERA, nous aidera en mettant à notre disposition son expérience et ses contacts politiques.

Pour son 40e anniversaire, la FERA a adopté une nouvelle identité visuelle et un nouveau site web. Au lieu des festivités prévues, des webinaires passionnants ont été organisés, dans lesquels des personnalités connues du cinéma européen (notamment Agnieszka Holland, Werner Herzog, Liv Ullmann et István Szabó) ont partagé leur lecture personnelle et étayée de la situation actuelle avec ses avantages et inconvénients (voir screendirectors.eu/fera-ga-2020-40-year-anniversary-online-series-in-october). La FERA tient beaucoup à ce que nous, professionnels·les de la culture et du cinéma, exposions à notre entourage le sens, la fonction et la finalité de notre travail. Le dernier mot, en forme d'hommage au cinéma, appartient à la présidente d'honneur de la FERA, Agnieszka Holland:

«La perspective de pouvoir visionner un film en public sur grand écran et de partager une expérience intime et esthétique en commun offre un espoir qu'un ordinateur portable ne peut pas promettre à chacun·e, seul·e entre ses quatre murs.»

Carmen Stadler, comité ARF/FDS

Évolution des membres

Cette année spéciale, très difficile pour la culture, a une fois de plus rappelé aux professionnel·les de la culture et du cinéma l'importance du travail des associations. Cela a eu un impact direct sur le nombre de nos membres, qui a augmenté de manière satisfaisante malgré un environnement financier difficile.

Après l'assemblée générale (AG), reportée au 3 octobre 2020, l'ARF/FDS comptait au total 350 membres, dont un total de 25 membres de la relève et 30 bienfaiteurs·trices. Ceci après l'admission de 24 candidats·es en tant que membres à part entière, ainsi que de 6 nouveaux membres de la relève. 4 nouveaux membres associés avec leurs propres sociétés de production ont rejoint également notre association. En octobre 2020, 41 sociétés de production étaient associées à l'ARF/FDS.

Jusqu'à la séance du comité du 3 mars 2021, 9 autres candidats·es ont été recommandé·es par le comité pour l'admission à l'AG et 4 nouveaux membres de la relève ont été acceptés. Au cours de cette période, il y a eu 4 démissions de membres.

Diversité: La relève donne le ton

Une analyse simple montre qu'une grande partie des membres ont plus de 50 ans, sont des hommes et viennent de la Suisse alémanique (voir figures 1-3). La visibilité nettement plus élevée de l'ARF/FDS en Suisse latine au cours de l'année Covid-19 n'a pas encore eu l'effet escompté sur l'augmentation du nombre et sur la structure des membres (voir figure 2). Et ce, malgré le grand engagement des représentants·es du comité en Suisse romande et en Suisse italienne. Les raisons de ce constat sera, entre autres, un sujet à l'ordre du jour de la prochaine retraite du comité. Les frais d'adhésion relativement élevés - comparé au coût de la vie et aux faibles revenus dans ces régions - jouent certainement un rôle.

Dans le même temps, il est possible dans ces régions de s'organiser et de s'informer en tant que membre du groupe d'intérêt (GI) Antenne Romande, GRSI ou CIR sans devenir membre de l'ARF/FDS. Cette possibilité n'existe pas en Suisse alémanique - à l'exception des scénaristes, qui peuvent rejoindre le GI Scénario.

Les responsables des GI continuent donc à promouvoir auprès de leurs membres les avantages d'une adhésion à l'ARF/FDS avec divers services complémentaires tels que des conseils juridiques, des accréditations de festivals, des invitations à des événements exclusifs, des formations complémentaires, etc. Ceci également dans le but de donner plus de poids à leurs intérêts et souhaits spécifiques au niveau national par le biais de l'ARF/FDS.

En revanche, il y a eu une évolution positive parmi les membres de la relève: avec 14 femmes et 15 hommes, on peut parler d'un équilibre approximatif. Et l'appartenance proportionnelle aux régions linguistiques est plus équilibrée dans ce groupe: environ 65% viennent de la Suisse alémanique contre 35% de la Suisse romande et du Tessin. Cette évolution laisse espérer plus de parité et de diversité pour l'avenir et va entièrement dans notre sens.

Ursula Kubiceck, secrétaire générale adj.

Figure 1: Membres par âge

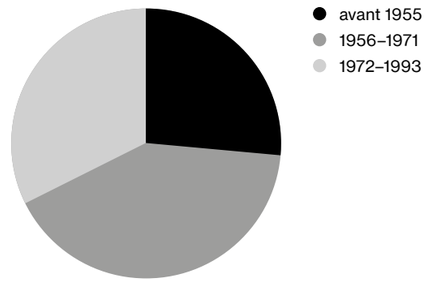

Figure 2: Membres par région linguistique

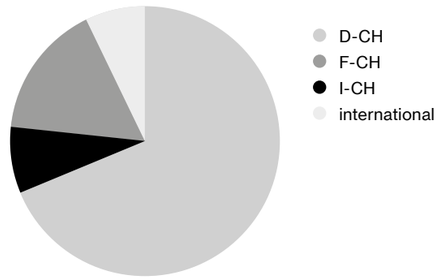

Figure 3: Membres par sexe

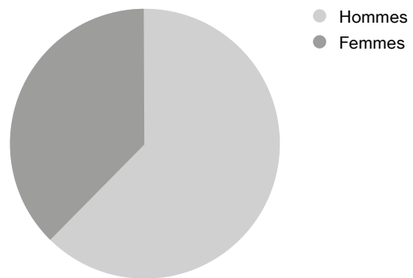

En haut: *Business as Usual* de Daniel Wyss
En bas: *Quasi padre quasi figlio* de Niccolò Castelli

En haut: *Je pense à toi* de Marie Fourquet & Jean-Daniel Schneider
En bas: *Nagori* de Fisnik Maxhuni

Portrait de l'ARF/FDS

L'ARF/FDS représente en tant que groupement des scénaristes, réalisateurs·trices, auteurs·trices-producteurs·trices et réalisateurs·trices-producteurs·trices suisses les intérêts du cinéma indépendant en Suisse. L'association s'engage pour le renforcement du cinéma suisse autonome et indépendant, la promotion de la diversité culturelle cinématographique et la défense des intérêts artistiques et professionnels de ses membres. Elle a été fondée en 1962 par Alain Tanner, Claude Goretta, Henry Brandt, Walter Marti, Herbert E. Meyer, François Bardet et Jean-Jacques Lagrange. Alexander J. Seiler devait bientôt se joindre à eux. Actuellement, l'association compte environ 320 membres venant de toutes les régions de Suisse.

Objectifs pour le futur

Préserver la liberté créatrice et la capacité d'action politique

Les objectifs fondamentaux sont l'augmentation du crédit du cinéma et l'orientation qualitative et culturelle de l'encouragement du cinéma. En dialogue avec les producteurs et les institutions de soutien, nous nous battons pour la plus grande liberté artistique possible des auteurs de films et défendons une politique de juste rémunération des scénaristes et des réalisateurs·trices.

Sur le plan suisse et international, nous menons une politique culturelle et effectuons un travail de lobbying en faveur du cinéma suisse. Organisation professionnelle reconnue et soutenue par l'Office fédéral de la culture (OFC), l'ARF/FDS est l'interlocutrice des autorités, des organes politiques et des institutions culturelles. Dans la politique cinématographique européenne, nous défendons la diversité culturelle et le droit moral des acteurs·trices culturels·les auprès de l'OMC. Avec les cinéastes de toute l'Europe et les acteurs·trices culturels·les de toutes les disciplines, nous nous opposons à ceux qui, à l'ère numérique, cherchent à saper et à contourner le droit d'auteur·trice. Nous misons en l'occurrence sur la sensibilisation des consommateurs·trices et sur l'accès simple aux utilisations légales de téléchargement plutôt que sur les poursuites pénales à l'encontre des utilisateurs·trices d'internet.

L'ARF/FDS se bat de toutes ses forces pour la réintégration aussi rapide que possible de la Suisse dans le programme MEDIA et la mise en place d'ici là de mesures compensatoires étendues. Elle demande en outre aux autorités politiques et aux offices responsables de s'atteler sans délai à la mise en application de la directive européenne SMA qui a été remaniée en 2018.

Courage, créativité et productivité dans le cinéma suisse

Nous donnons notre appui et participons aux initiatives et activités qui favorisent le développement de la production cinématographique suisse et du cinéma suisse*, pour pouvoir réaliser des films forts, capables de conquérir notre public*. Nous travaillons à l'amélioration constante des conditions-cadres (régimes d'encouragement, message culture, Pacte de l'audiovisuel, etc.). Nos priorités résident dans le débat sur notre identité artistique et la réalité sociétale ainsi que dans la discussion sur la forme et le contenu à l'exemple de films suisses et étrangers.

Collaboration avec la branche cinématographique et d'autres disciplines culturelles

Nous aspirons à la création de conditions favorisant d'une part, l'éclosion d'un cinéma suisse qui ait du succès sur le plan culturel et, d'autre part, la mise en place de relations constructives, transgénérationnelles et trans-secteurs dans la branche. Nous nous efforçons de promouvoir la collaboration et l'entraide entre nos membres ainsi qu'avec d'autres acteurs culturels.

Ce que nous attendons de la politique cinématographique suisse

La création de règles du jeu précises et de structures simples afin d'instaurer la confiance et la transparence, de manière à engendrer un espace ouvert à l'inattendu et à l'étonnant. Nous attendons de la Confédération une politique axée sur la culture et l'amélioration continue des conditions-cadres, de manière à renforcer le potentiel de créativité existant dans sa diversité, à encourager le goût du risque et à améliorer la situation des scénaristes et des réalisateurs·trices de films surtout du point de vue social et du droit du travail. De la part de la SSR et de toutes ses unités d'entreprise, nous attendons qu'elles traitent les auteurs·trices de films de manière respectueuse et qu'elles les rémunèrent à leur juste prix.

Membres: conditions d'admission et prestations

Conditions d'admission

La condition pour être admis dans l'ARF/FDS est d'exercer une activité professionnelle d'auteur dans le domaine du scénario, de la réalisation ou de la production d'auteur·trice. L'activité dans le cinéma constituera le fondement économique des moyens d'existence du·de la candidat·e, qui consacre la moitié de son temps à cette activité. Un de ses films au moins aura été projeté en séance publique (salle, festival, télévision). Les films de fiction, les documentaires, les courts métrages, les films d'animation et les films expérimentaux sont admis, l'important étant les conditions de production indépendantes. Dans le cas des co-auteurs·trices (ne s'applique que dans le domaine du scénario), la répartition des droits entre les auteurs·trices servira de critère, la personne qui sollicite l'adhésion devant en l'occurrence apporter la preuve qu'elle détient au moins 50% des droits.

Cotisations

CHF 250.-	les trois premières années suivant l'admission par l'assemblée générale et pour les membres qui font partie d'associations sœurs dans un autre pays et ce à l'échelle mondiale
CHF 500.-	à partir de la quatrième année de sociétariat
A partir de CHF 125.-	pour les membres bienfaiteurs·trices, qui désirent nous soutenir moralement et financièrement

La période de candidature, comprise entre la confirmation de la demande par le comité et l'admission par l'assemblée générale, obéit à un règlement distinct.

L'association offre à ses membres:

- la défense déterminée et professionnelle de leurs intérêts vis-à-vis des institutions de soutien publiques et régionales de la télévision, auprès des milieux politiques et du grand public, ainsi qu'à travers la collaboration dans les organisations faîtières du cinéma et de la culture, et dans le cadre de projets et de consultations;
- un fonds de protection juridique et d'aide judiciaire: une demande de conseil juridique (montant maximum 2000 francs) ou d'aide en cas de procédure peut être déposée auprès du comité si l'objet du litige a un lien avec l'activité d'auteur de film et est d'intérêt général pour les membres de l'ARF/FDS;
- un engagement en faveur de la protection sociale des acteurs·trices culturels·les, notamment par le biais de la présence de l'ARF/FDS au conseil de fondation de la Fondation de prévoyance film et audiovision (vfa/fpa);
- prise en charge des frais d'accréditation pour les Journées de Soleure, le festival du film documentaire « Visions du Réel » et le Festival international du film de Locarno.
- des informations régulières en matière de politique cinématographique, culturelle et professionnelle;
- l'organisation de manifestations et de rencontres, un soutien moral et financier de projets et de campagnes en faveur du cinéma indépendant;
- la fourniture de renseignements, documents, conseils et compléments d'information, ainsi que l'aiguillage vers des services compétents pour toute question en rapport avec l'activité professionnelle, hormis les projets particuliers;
- une plateforme personnelle sur notre site: chaque membre peut se présenter dans le cadre du site internet de l'ARF/FDS;
- d'autres prestations: carte de membre (sur demande), revue des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel «Cinébulletin».

Affiliation de la relève

En 2013, l'assemblée générale ordinaire de l'ARF/FDS a décidé d'introduire une affiliation de la relève, à laquelle s'appliquent des dispositions particulières relatives aux cotisations et aux prestations.

Rédaction textes français: Chantal Millès
Relecture textes français: Christophe Arnould

Traduction: Chloé Varrin, Isabelle Delay
Concept graphique: Huber/Sterzinger, Zurich

Photographie: Toutes les photos de films utilisées dans ce rapport annuel proviennent de la «Collection Lockdown by Swiss Filmmakers» et «Collection Lockdown by Swiss Filmmakers 2nd Wave»; ©Turnus Film, Zurich.
Photo de couverture: court métrage «Première Neige» de Germinal Roaux

Imprimerie: Gremper AG, Pratteln
Tirage: 600 exemplaires

Bouclage de l'édition: Avril 2021

Verband Filmregie und Drehbuch Schweiz
Association suisse des réalisateurs·trices et scénaristes
Associazione svizzera regia e sceneggiatura
Associaziun svizra reschia e scenari da film

Roland Hurschler, secrétaire général
Ursula Kubiceck, secrétaire générale adj.;
service juridique/social & communication
Chantal Millès, administration membres/responsable Romandie

Neugasse 6
CH 8005 Zurich
+41 (0)44 253 19 88
info@arf-fds.ch

Compte postal: 80-35439-5
IBAN: CH23 0900 0000 8003 5439 5

Membres du comité: Lisa Blatter, Nicole Borgeat, Christa Capaul (vice-présidente), Niccolò Castelli, Martin Guggisberg, Daniel Howald, Kaspar Kasics, Irene Loebell, Barbara Miller (présidente), Géraldine Rod, Carmen Stadler, Ivo Zen

Groupes d'intérêt: Antenne Romande, GRSI, CIR, Scénario

Conformément à l'article 14 de la loi sur l'encouragement de la culture, l'ARF/FDS est soutenue financièrement par l'Office fédéral de la culture en tant qu'organisation d'acteurs·trices culturel·les professionnel·les.

Verband Filmregie und Drehbuch Schweiz
Association suisse des réalisateurs·trices et scénaristes
Associazione svizzera regia e sceneggiatura film
Associaziun svizra reschia e scenari da film

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC